



UNIVERSITÉ DE NANTES

**DÉLIBÉRATION N°2016-06-03-6
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 3 juin 2016

**POINT 6 : APPROBATION DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A
LA FONDATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et
modifiés le 30 janvier 2015 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 26 voix pour et 6 abstentions, l'octroi d'une subvention de fonctionnement de cent dix mille euros (110.000 euros) à la Fondation, au titre de l'année 2016.

À Nantes, le 3 juin 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

